



# Rapport annuel 2017

[www.aemojb.ch](http://www.aemojb.ch)

[info@aemojb.ch](mailto:info@aemojb.ch)

032 481 37 79

Pl. de la Gare 3

Case postale 26

2710 Tavannes

## Contenu

Mot du Président.....	3
Membres du comité de l'Association AEMO du Jura bernois .....	4
Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois .....	4
Rapport du responsable de l'AEMO .....	5
1. Introduction.....	5
2. Mission (compléments sur le site <a href="http://www.aemojb.ch">www.aemojb.ch</a> ) .....	5
3. Moyens.....	6
4. Organisation du travail .....	7
5. Evolution des suivis du 1 <sup>er</sup> septembre 2010 au 31 décembre 2017 .....	9
6. Alternatives aux placements .....	10
7. Types de suivis – Problématiques aggravantes.....	12
8. Fin du suivi.....	13
9. Suivis «sans suite» .....	14
10. Retour des familles – Questionnaires de satisfaction .....	15
11. Commentaires des parents (exemples).....	16
12. Travail en réseau - Représentation .....	17
13. Formation continue et supervision .....	18
14. Administration – Gestion – Comptabilité.....	18
15. Conclusion .....	23
16. Remerciements .....	23
17. Annexes .....	24

## Mot du Président

Cher lecteur,

L'année écoulée est sans aucun doute marquée par la remise en question d'une réelle solidarité entre tous les acteurs de notre société. En conséquence, le Grand Conseil bernois a entériné un nouveau paquet d'économies qui aura un réel impact dans le domaine social. Cette volonté de relâchement du filet social au profit de la responsabilité individuelle explique d'ailleurs la diminution de l'investissement cantonal, eu égard aux précédents bénéfiques. C'est la raison du déficit de près de Fr. 20'000.- pour cette dernière année. Toutefois, cette perte ne met aucunement en péril la vie de notre institution, nos réserves étant à même d'absorber cette charge supplémentaire. C'est la raison pour laquelle le comité a accepté la diminution de notre subvention annuelle, afin de participer solidairement à l'effort d'économicité voulu par la direction de la santé.

Excepté cette légère fausse note, je suis toujours aussi fier de présider aux destinées de notre service ! La lecture du rapport vous permettra de constater que les principes sur lesquels repose la prise en charge de l'AEMO sont toujours autant pertinents qu'au premier jour. La gratuité et l'absence d'administration chronophage sont parmi les clés de notre réussite. Nous réussissons à la fois à fournir une prestation professionnelle véritablement utile aux familles, tout en garantissant l'anonymat aux familles nécessiteuses de soutien. Ainsi que je me plais à le rappeler année après année, cette manière de faire représente un véritable investissement, puisque les économies réalisées grâce aux placements évités sont bien supérieures à la mise de départ !

Cette réussite ne serait pas possible sans un personnel totalement acquis à la cause de l'institution. Si la satisfaction des familles demeure évidemment la première priorité, le comité est convaincu qu'il faut fournir le meilleur cadre possible aux intervenants afin qu'ils puissent s'épanouir dans leur travail. Je suis heureux de constater que depuis le début de notre aventure, nos employés nous sont restés fidèles. Dans un domaine aussi particulier que l'intervention dans des familles, cette continuité est sans aucun doute un grand gage de réussite.

Le modèle AEMO représente certainement, au niveau cantonal, une manière originale et particulièrement efficace de venir en aide suffisamment tôt. Les nouveaux responsables de la direction de la santé ont pu s'en rendre compte lors d'une longue séance. Quand bien même l'ambition des responsables n'est pas d'étendre notre champ d'action, des évolutions intelligentes semblent se dessiner. La possibilité d'étendre le périmètre d'action aux francophones de la région biennoise répond à l'intérêt manifesté par le CAF, tout comme la prise en charge de jeunes jusqu'à 25 ans.

Pour terminer, j'adresse un immense MERCI à tous les acteurs de cette histoire à succès, soit la direction, notre magnifique équipe, un comité dévoué ainsi que la direction de la SAP.

Merci à tous et bonne lecture !

Peter Gasser

## Membres du comité de l'Association AEMO<sup>1</sup> du Jura bernois

- **M. Peter Gasser**, Président Député au Grand conseil bernois, co-président du SEfB<sup>2</sup>, membre du CJB<sup>3</sup>, médiateur scolaire, enseignant secondaire
- **M. Antoine Bigler**, vice-président Ancien préfet, Prés. de l'AOUP<sup>4</sup>, membre du CJB
- **M. Gilbert Ogy**, secrétaire
- **Mme Marika Sabatini** Procureure des mineurs à Moutier et Bienne
- **Mme Patricia Gamma** Directrice du Service Social Régional de la Prévôté
- **M. Marcel Winistoerfer** Maire de Moutier, enseignant spécialisé
- **M. Alain Jobé** Secrétaire du SEfB, enseignant secondaire
- **M. Jean Vaucher** Membre de l'AOUP et de la PIEA<sup>5</sup>
- **Mme Dominique Desilvestri** Secrétaire de la PIEA

## Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois

- **M. Willy Baumgartner** Responsable du service à 25 % et Intervenant socio-éducatif à 45 %
- **Mme Norina Messer** Intervenante socio-éducatif à 70 %
- **Mme Dominique Bessire** Intervenante socio-éducatif à 75 %
- **M. Yves Chopard** Intervenant socio-éducatif à 60 %
- **Mme Maïck Jeanbourquin** Intervenante socio-éducatif remplaçante à 70 %
- **Mme Alice Nicolet** Stagiaire (FP2-HES<sup>6</sup>) du 1<sup>er</sup> février au 30 juin 2017

Tous les collaborateurs de l'AEMO du Jura bernois sont, au minimum, au bénéfice d'un titre HES en travail social.

---

<sup>1</sup> Action Educative en Milieu Ouvert

<sup>2</sup> Syndicat des Enseignantes et Enseignants francophones bernois

<sup>3</sup> Conseil du Jura bernois

<sup>4</sup> Association des Œuvres d'Utilité publique du district de Courtelary

<sup>5</sup> Plateforme des Institutions pour Enfants et Adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone

<sup>6</sup> 2<sup>ème</sup> Formation Pratique – Haute Ecole Spécialisée

# Rapport du responsable de l'AEMO

## 1. Introduction

Notre rapport annuel a pour objectif de rappeler brièvement quels sont les buts et les moyens de l'AEMO et de présenter les divers types de situations dans lesquelles nous sommes amenés à intervenir. Nous tenons également à souligner la place importante de notre service au sein du réseau socio-éducatif régional et les réflexions menées afin d'adapter ou compléter nos prestations.

Tout en s'inscrivant dans la continuité, l'année 2017 nous a permis d'expérimenter quelques nouveautés (activités communautaires, supervision, engagement d'une remplaçante), et de participer à diverses réflexions qui pourraient, à terme, amener l'AEMO du Jura bernois à élargir son champ d'action et adapter son concept en conséquence (suivi de jeunes jusqu'à 25 ans ; service ouvert aux familles francophones de Bienne). Des réflexions menées par les Services sociaux régionaux et le CAF<sup>7</sup> sont actuellement en cours.

Durant l'année écoulée, nous nous sommes (re)présentés à une vingtaine de services et autres professionnels de la région afin de rappeler l'existence de l'AEMO ainsi que notre mission et notre fonctionnement. Le fait que plusieurs parents nous disent regretter ne pas avoir eu connaissance plus vite de notre existence nous amène également à repenser notre mode de communication, le but étant d'atteindre les familles en difficulté au plus vite et de renforcer ainsi notre action préventive.

Comme d'habitude, nous insérons un certain nombre de données statistiques dans notre rapport afin que chacun puisse découvrir et analyser le fonctionnement et les caractéristiques d'un service éducatif ambulatoire tel que le nôtre. Aujourd'hui, plusieurs données recouvrent uniquement les cinq dernières années (de 2013 à 2017 – l'AEMO a été créée le 1<sup>er</sup> septembre 2010), ce qui nous permet d'observer quelques évolutions, notamment au sujet des problématiques et du profil des familles qui nous adressent leur demande de soutien.

## 2. Mission (compléments sur le site [www.aemojb.ch](http://www.aemojb.ch))

*Le but essentiel de l'AEMO est de **venir en aide aux enfants et parents du Jura bernois confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles dans le cadre familial.***

*En intervenant idéalement de manière précoce, l'AEMO aide les familles à affronter et atténuer leurs difficultés afin d'éviter que la situation ne se dégrade. L'AEMO ne se substitue pas aux placements mais, dans certaines situations, elle représente une solution alternative.*

*Ainsi, nous soulignons deux notions essentielles, à savoir : **le maintien des enfants et adolescents dans leurs milieux d'appartenance** (famille, école, vie associative, etc.) et **la prévention.***

*Dans la pratique, nous constatons que notre action n'est pas uniquement orientée vers la résolution des problèmes, mais aussi vers la manière dont les familles peuvent les gérer et **«mieux vivre avec».***

---

<sup>7</sup> Conseil des Affaires Francophones du district bilingue de Bienne

Au-delà de la mission première de l'AEMO rappelée ci-dessus, nous suivons attentivement l'actualité et le développement des services et autres institutions de notre région en nous impliquant dans plusieurs associations et groupes de travail (nous y reviendrons plus loin). Nous assumons aussi notre rôle de « service formateur » en accueillant un-e stagiaire par année pour une période de cinq mois, en référence au partenariat défini avec la HES-SO.

### 3. Moyens

Le contrat de prestations que nous signons chaque année avec le canton de Berne nous permet de poursuivre les buts que nous nous sommes fixés. Le montant alloué à l'AEMO permet aux familles d'y accéder gratuitement.

Comme nous le verrons en parcourant les comptes (point 14), le canton a limité sa contribution 2017 à fr. 400'000 en raison des excédents de produits dégagés en 2014 et 2015 (années où nous n'avions pas encore de stagiaire). Il en résulte un « déficit » de près de fr. 20'000 qui sera absorbé par nos réserves.

Le personnel socio-éducatif peut intervenir sur l'ensemble du Jura bernois en se rendant au sein-même des familles. Les bureaux que nous occupons à Tavannes nous permettent de recevoir les membres de la famille pour les entretiens préalables et de tenir des séances internes (comité, colloque, supervision). Nous mettons également nos locaux à disposition d'autres services, associations ou professionnels de la région.

Notre dotation en personnel (2,75 EPT) et la souplesse liée à l'annualisation des horaires de travail nous permettent d'absorber les nouvelles demandes lorsqu'elles sont nombreuses (avec quelques heures supplémentaires si nécessaire) et de récupérer lors des « accalmies » ou durant les périodes de vacances scolaires. Ainsi, nous avons l'avantage de ne pas être bloqués par une liste d'attente potentiellement dommageable pour les familles.

Au fil des années, nous avons constaté que ce sont de plus en plus les parents qui adressent directement leur demande à l'AEMO (86 % en 2017). Si bon nombre d'entre eux sont orientés vers notre service par un professionnel du réseau, nous découvrons que le « bouche à oreilles » et les visites de notre site Internet nous amènent de plus en plus de familles.

## 4. Organisation du travail

Les familles du Jura bernois peuvent bénéficier des prestations de l'AEMO sans passer par un service de protection de la jeunesse. Autrement dit, le canton nous laisse gérer le flux des demandes et la durée des suivis en toute confiance. Dès lors, il nous paraît important de pouvoir présenter l'organisation de notre travail et la répartition des heures qui nous sont allouées de manière transparente (cf. **Figure 1**).

<b>Responsabilité du service : poste à 25 % (heures WB 1284 : 70 x 25)</b>	<b>459</b>	
<b>Administration - comptabilité - salaires - RH - représentation - etc.</b>		
<b>Heures effectuées par Willy BAUMGARTNER en 2017 (à 45 %)</b>	<b>825</b>	
<b>Heures effectuées par Norina MESSER en 2017 (à 70 %)</b>	<b>767</b>	
<b>Heures effectuées par Maïck JEANBOURQUIN en 2017 - rempl. Norina (à 70 %)</b>	<b>545</b>	
<b>Heures effectuées par Dominique BESSIRE en 2017 (à 75 %)</b>	<b>1332</b>	
<b>Heures effectuées par Yves CHOPARD en 2017 (à 60 %)</b>	<b>1092</b>	
<b>Total des heures effectuées par les intervenants socio-éducatifs en 2017 :</b>	<b>4561</b>	<b>100.00</b>
		%
<b>Total des heures d'entretiens :</b>	<b>1387</b>	<b>30.41</b>
<b>Diverses activités communautaires :</b>	<b>160</b>	<b>3.51</b>
<b>Total des heures de déplacements :</b>	<b>447</b>	<b>9.80</b>
<b>Total des prestations directement orientées vers les bénéficiaires en 2017 :</b>	<b>1994</b>	<b>43.72</b>
		%
<b>Total des temps de colloques (4 x 2,5 h x 44 sem.) :</b>	<b>440</b>	<b>9.65</b>
<b>Total des temps de permanences (2 x 2 h x 44 sem.) :</b>	<b>176</b>	<b>3.86</b>
<b>Gestion dossiers (contrats., bilans, journaux, contacts rés., etc.) 30' x 1146 entr. :</b>	<b>573</b>	<b>12.56</b>
<b>Total des prestations indirectement liées aux bénéficiaires en 2017 :</b>	<b>1189</b>	<b>26.07</b>
		%
<b>SOLDE : Suivi stagiaire, repr. réseau (hors resp.), documentation, échanges informels, organisation, intervision, formation, congés-accidents, autres</b>	<b>1378</b>	<b>30.21</b>
		%

Figure 1

Nous tenons à rappeler que nous n'avons pas de personnel administratif. Le responsable du service dispose de 0,25 EPT pour la gestion de l'AEMO (comptabilité, salaires, RH, communication externe, représentation, etc.), tandis que chaque intervenant socio-éducatif tient lui-même ses dossiers (contrats, journaux, contacts avec le réseau, etc.).

Le temps de travail du-de la stagiaire ne figure pas dans ce tableau car il-elle intervient en soutien des professionnels et sauf exceptions, n'assume pas de suivi de manière autonome.

Comme nous l'avons fait l'année précédente, nous avons reconduit diverses actions communautaires (activités réunissant plusieurs jeunes confrontés à des problèmes relationnels et souvent isolés) que nous retrouvons dans les « Prestations directement orientées vers les bénéficiaires ». Quant au suivi de notre

stagiaire par Dominique Bessire, praticienne formatrice formée, nous le retrouvons dans le « Solde ». Ce travail estimé à 15 % de poste est partiellement subventionné par la HES-SO.

Cette analyse du travail nous permet de suivre et de comprendre les fluctuations d'une année à l'autre (cf. **Figure 2**). Par exemple, la légère diminution du temps des « prestations directement orientées vers les bénéficiaires » observée en 2017 résulte en partie du temps que nous avons passé lors des rencontres avec les professionnels du réseau. La taille relativement modeste de notre service et l'irrégularité du flux des demandes peuvent modifier de manière significative les courbes de progression présentées ci-dessous.

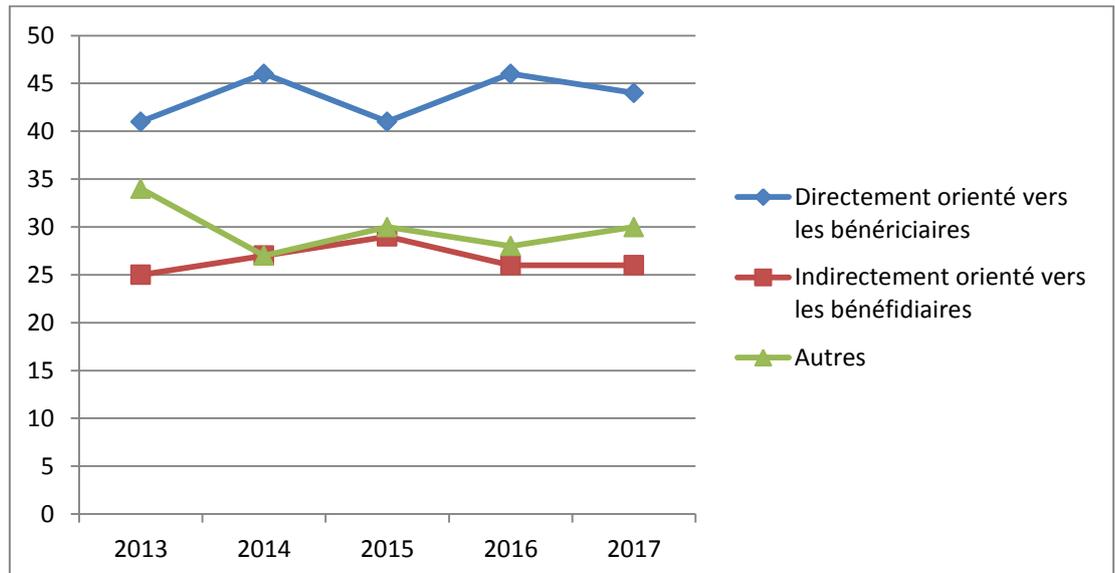


Figure 2

## 5. Evolution des suivis du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 décembre 2017

Depuis l'ouverture de notre service éducatif en septembre 2010, nous avons reçu en moyenne une cinquantaine de familles par année (cf. **Figure 3**). Des 50 demandes que nous avons accueillies dans le courant de 2017, 14 en sont restées au stade des entretiens préalables pour diverses raisons que nous verrons plus loin. Durant la même période, 41 suivis ont pris fin. Ainsi, nous voyons à quel point les problématiques familiales et nos modes d'interventions sont multiples. L'intensité des suivis (de 2-4 h par semaine à 1 h par quinzaine) et leur durée (en principe de 3-4 mois à 2 ans) sont variables. Au fil des années, nous constatons également que le nombre de dossiers réactivés (presque toujours à la demande des parents) a bien augmenté. Ils étaient 4 à fin 2017 pour un total de 22 depuis le début de notre activité.

### Evolution des suivis du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 décembre 2017

Suivis au...	Stade de la demande	Stade des entr. préal.	Classés sans suite	Prêts à démarrer	Suivis	Classés	Réactivés	Total
<b>30.09.2010</b>	2	3	-	-	-	-	-	<b>5</b>
<b>31.12.2010</b>	1	12	2	-	<b>20</b>	-	-	<b>35</b>
<b>30.06.2011</b>	11	2	8	2	<b>22</b>	10	-	<b>55</b>
<b>31.12.2011</b>	19	5	11	-	<b>16</b>	19	-	<b>70</b>
<b>31.06.2012</b>	38	4	13	-	<b>21</b>	22	<b>1</b>	<b>99</b>
<b>31.12.2012</b>	14	13	14	2	<b>26</b>	32	-	<b>101</b>
<b>30.06.2013</b>	9	7	23	-	<b>49</b>	39	-	<b>127</b>
<b>31.12.2013</b>	9	8	27	-	<b>42</b>	64	<b>1</b>	<b>151</b>
<b>30.06.2014</b>	5	4	36	-	<b>47</b>	84	-	<b>176</b>
<b>31.12.2014</b>	3	6	41	-	<b>42</b>	105	-	<b>197</b>
<b>30.06.2015</b>	3	6	42	-	<b>38</b>	126	<b>2</b>	<b>217</b>
<b>31.12.2015</b>	9	9	48	4	<b>25</b>	145	<b>6</b>	<b>246</b>
<b>30.06.2016</b>	2	9	57	-	<b>46</b>	161	<b>8</b>	<b>283</b>
<b>31.12.2016</b>	10	5	62	-	<b>38</b>	196	<b>1</b>	<b>312</b>
<b>30.06.2017</b>	2	7	72	-	<b>36</b>	213	<b>4</b>	<b>334</b>
<b>31.12.2017</b>	5	3	73		<b>30</b>	237	<b>4</b>	<b>352</b>

Figure 3

**Du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 décembre 2017, nous avons rencontré au moins une ou deux fois 352 familles, soit plus de 600 enfants et adolescents !**

Rappelons enfin que les situations figurant dans le tableau sont celles pour lesquelles nous avons rencontré la famille. Depuis l'ouverture du service, nous avons enregistré 67 demandes supplémentaires qui ne sont pas allées au-delà des entretiens téléphoniques ou du premier entretien préalable manqué.

## 6. Alternatives aux placements

Même si ce n'est pas l'objectif premier de notre action (la prévention l'est davantage), nous rappelons tout de même chaque année que, dans certains cas, l'AEMO est une véritable alternative aux placements. La **Figure 4** présente les situations pour lesquelles le placement a été évité ou écourté en raison de la mise en place d'un suivi ambulatoire en 2017.

<b>Coût par dossier et économies sur les "alternatives aux placements degré I" en 2017</b>													<b>Stat. no 4</b>
<b>Une heure d'entretien AEMO = fr. 250.-</b>													
<b>Prix d'un placement (estimation) = fr. 250.- par jour / fr. 7'600.- par mois / fr. 91'250 par année</b>													
Dossier numéro.....	Nombre d'entretiens	Durée des entretiens (en minutes)	Durée des entretiens (en heures)	Coût (fr. 250.-/heure d'entretien)	Déplacements (en minutes)	Déplacements (en heures)	Nombre d'enfants suivis	Nombre d'enfants dans la famille	Alternative au placement "Degré I"	Enfant-s concernés par le placement	Durée du placement "Degré I" (en mois)	Coût des placements "Degré I" (fr. 250.-/journée)	Economies pour placements "Degré I"
11-08-RI	34	2'970	49.50	12'375	11.50	19	2	2	1	1	12	91'200	78'825
13-35-RI	53	4'630	77.17	19'292	12.10	20	2	2	1	1	12	91'200	71'908
14-22-RI	11	660	11.00	2'750	6.15	10	1	1	1	1	6	45'600	42'850
15-15	20	1'470	24.50	6'125	7.90	13	1	1	1	1	6	45'600	39'475
15-21	47	4'890	81.50	20'375	14.50	24	3	4	1	2	12	182'400	162'025
16-01	10	785	13.08	3'271	3.00	5	1	2	1	1	3	22'800	19'529
16-06	39	2'335	38.92	9'729	13.10	22	1	1	1	1	12	91'200	81'471
16-11-RI	7	405	6.75	1'688	8.5	1	1	3	1	1	4	30'400	28'713
16-26	2	100	1.67	417	1.00	2	2	2	1	2	1	15'200	14'783
16-38-RI	13	735	12.25	3'063	5.55	9	1	1	1	1	10	76'000	72'938
16-47	24	1'655	27.58	6'896	3.65	6	1	2	1	1	6	45'600	38'704
16-49	41	3'100	51.67	12'917	31.5	5	4	4	1	1	12	91'200	78'283
17-07	13	950	15.83	3'958	2.20	4	1	1	1	1	4	30'400	26'442
17-09	11	830	13.83	3'458	1.30	2	2	2	1	2	6	91'200	87'742
17-14	25	1'460	24.33	6'083	4.65	8	1	4	1	1	6	45'600	39'517
17-25	14	1'160	19.33	4'833	4.65	8	2	2	1	2	3	45'600	40'767
17-35	3	300	5.00	1'250	60	1	3	3	1	1	1	7'600	6'350
	367	28'435	473.92	118'479	9585	160	29	37	17	21	116	1'048'800	930'321

Figure 4

Tout compris, le coût d'une d'heure d'entretien AEMO se monte environ à fr. 250.--. A titre d'exemple, un suivi assez soutenu pour deux enfants oscille entre fr. 12'000.-- et fr. 14'000.-- (nous avons eu deux exceptions en 2017 pour des familles nécessitant un suivi très intensif pour quelques mois). Le placement des deux mêmes enfants coûterait près de fr. 170'000.-- en comptant un prix de journée à fr. 250.--.

**Ainsi, en 2017, le total des économies est de fr. 930'321.--**, ce qui est légèrement supérieur à 2016, mais inférieur au montant de 2013 (cf. **Figure 5**). Cette diminution en quatre ans est directement liée à l'évolution du type de familles s'adressant à l'AEMO. En effet, plus les parents nous contactent tôt, plus nous agissons au niveau de la prévention primaire, moins la question du placement est évoquée ! Il n'en demeure pas moins que, sous cet angle-là, les quelques fr. 400'000.-- versés chaque année à l'AEMO s'avèrent être un « placement rentable ».

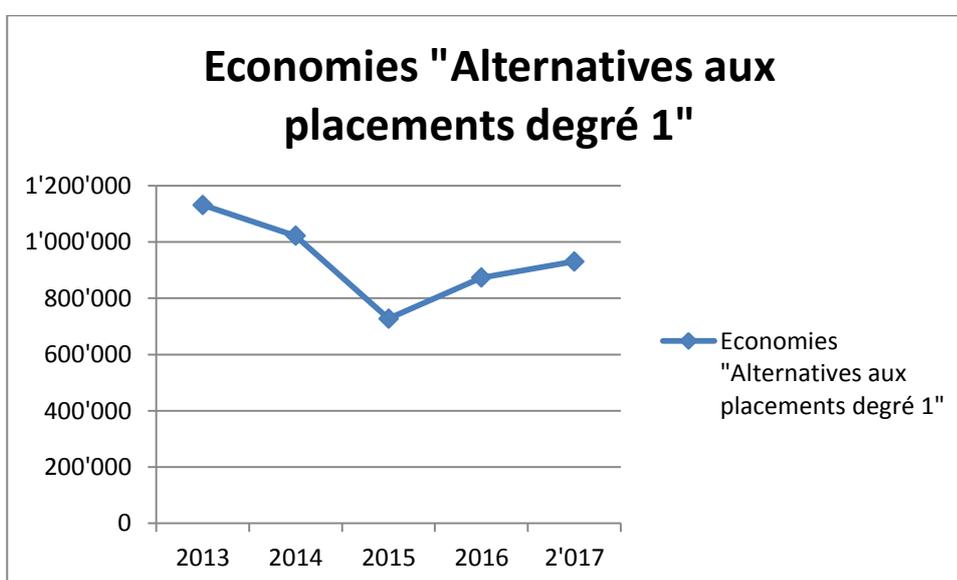


Figure 5

Nous verrons plus loin que l'action de l'AEMO ne s'oppose pas aux placements car, depuis l'ouverture du service, 25 suivis ont débouché sur un placement institutionnel. Pour certains, l'intervenant AEMO a contribué au signalement à l'APEA et à l'accompagnement de la famille dans la démarche.

## 7. Types de suivis – Problématiques aggravantes

Par définition, la quasi-totalité des suivis AEMO relèvent de problèmes éducatifs. En parallèle, dans près de 40 % des situations, il est question de difficultés ou de préoccupations liées au parcours scolaire des enfants, notamment en raison de problèmes comportementaux. Nous retrouvons la même proportion d'enfants suivis par d'autres professionnels tels que pédopsychiatres, psychologues, logopédistes, psychomotriciens ou autres.

La **Figure 6** montre également que, dans certains cas, d'autres situations ou problématiques tendent à complexifier la dynamique familiale. Les principales sont liées à la situation socio-économique des parents (familles monoparentales, sans emploi, migrantes, au bénéfice de l'aide sociale), à la violence (souvent verbale et psychologique, parfois physique) et à la santé (psychique et/ou physique). Nous observons aussi que l'absence du père peut être problématique. Dans une moindre mesure, nous rencontrons des parents ayant des problèmes d'addiction et des enfants hyperactifs.

### Autres facteurs (pour parent-s et/ou enfant-s)

Situations ou problématiques de 2013 à 2017 (plusieurs possibles)	En %
Santé (psychique et/ou physique)	31
Abus – violence – maltraitance	26
Aide sociale	25
Famille recomposée	17
Sans emploi	15
Père absent	15
Hyperactivité	11
Addictions	10
Délits	10
Famille migrante	9
Au bénéfice d'une rente invalidité (AI)	6

Figure 6

Le fait d'avoir sorti de nos statistiques les demandes qui nous ont été adressées du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 décembre 2012 pour ne retenir que les cinq dernières années nous permet d'observer quelques évolutions. Pour rappel, à l'ouverture de l'AEMO, la majorité des familles arrivaient chez nous accompagnées d'un référent social, souvent un-e curateur-trice. Pour certaines d'entre elles, la situation était très difficile et le statut socio-économique précaire. C'est moins évident aujourd'hui, raison pour laquelle certains « facteurs aggravants » mentionnés ci-dessus tendent à diminuer, et c'est tant mieux !

## 8. Fin du suivi

Depuis l'ouverture de l'AEMO le 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 décembre 2017, nous avons classé 241 dossiers. Durant le même période, la durée moyenne des suivis est restée légèrement inférieure à une année. Le suivi AEMO peut prendre fin pour diverses raisons, mais dans 65 % des cas, le fait que les objectifs soient atteints ou que la situation se soit améliorée sont mentionnés.

Nous retrouvons ici les 25 suivis qui ont pris fin en raison d'un placement institutionnel, ce qui représente tout de même 10 % des familles. Bien que cette issue, qui peut être limitée dans le temps, soit presque toujours vécue comme un échec, elle peut être constructive et salutaire si elle est bien préparée et accompagnée de manière optimale. L'intervenant AEMO tient souvent un rôle essentiel dans ce processus.

La **Figure 7** présente d'autres critères pouvant mettre fin à une collaboration avec la famille (plusieurs figurent parfois pour la même situation). Ils relèvent d'un manque d'implication d'un ou plusieurs membres de la famille, d'absences répétées aux rendez-vous (non-respect du contrat de collaboration), d'un déménagement hors du Jura bernois ou d'une prise en charge par un service ou professionnel plus adapté (curateur, thérapeute ou autre). Dans presque tous les cas, la fin du suivi est discutée et argumentée au cours du bilan final. Souvent décidée en accord avec la famille, elle peut aussi l'être de façon unilatérale.

Il est intéressant de constater que certains parents n'étant pas suffisamment ouverts à ce type de collaboration nous recontactent plusieurs mois, voire plusieurs années, après avoir « résilié le contrat » pour relancer le processus, ce que nous acceptons en principe au terme d'un nouvel entretien préalable.

### Fin du suivi (raison-s) au 31.12.2017 : 241

Raison-s (plusieurs possibles)	Nombre	En %
Amélioration de la situation	94	39
Objectifs atteints	62	26
Manque d'implication de la famille (parents et/ou enfants)	38	16
Placement institutionnel (initié ou non par l'AEMO)	25	10
Mandat éducatif assumé par un SSR (curatelle éducative)	22	9
Résiliation du contrat par l'AEMO	21	9
Suivi psychologique	21	9
Suivi de plus de 2 ans	18	7
Changement de domicile (hors du Jura bernois)	18	7
Absences répétées aux rendez-vous	11	5
Signalement à une autorité (en principe l'APEA)	8	3
Résiliation du contrat par la famille	7	3
Autres	14	6

Figure 7

## 9. Suivis «sans suite»

Un des objectifs principaux des entretiens préalables est de vérifier l'adéquation entre la demande de la famille, parfois du curateur, la mission de l'AEMO et les compétences de ses collaborateurs. Au 31 décembre 2017, nous observons que 20 % des situations ont été classées «sans suite». Pour être précis, il s'agit de familles que nous avons reçues à un, deux, voire trois entretiens préalables, avec lesquelles nous avons convenu que le suivi AEMO n'allait pas démarrer (cf. **Figure 8**).

### Sans suite (raison-s) au 31.12.2017 : 79

Raison-s (plusieurs possibles)	Nombre	En %
Pas de besoins manifeste (ou « ça va mieux ! »)	41	52
Suivi psychologique	11	22
Refus de l'adolescent-e	13	16
Plusieurs rendez-vous manqués (plus de réponse ou de demande)	11	14
Suivi socio-éducatif existant (curatelle ou autre)	11	14
Refus du-des parent-s	10	13
Placement institutionnel	6	8
Signalement (des parents ou autres à l'APEA)	4	5
Problématique au niveau du couple	4	5
Autres	12	16

Figure 8

Pour plus de la moitié, nous et/ou la famille avons considéré que le besoin n'était pas manifeste. Parfois, un ou deux entretiens suffisent à détendre la situation et les parents nous disent clairement que «ça va mieux!». Dans d'autres situations, nous orientons la famille vers une prise en charge plus adaptée (conseil conjugal, thérapie, etc.). Il arrive aussi qu'un parent renonce finalement aux services de l'AEMO. Enfin, un placement est parfois préférable à un suivi éducatif ambulatoire.

En définitive, cette manière de procéder limite le nombre de situations dans lesquelles nous pourrions démarrer avant de constater que le suivi AEMO n'est pas pertinent ou, comme c'est déjà arrivé, qu'un parent ose « enfin » nous dire qu'il ne peut accepter l'intrusion d'un éducateur à la maison. Il est toutefois intéressant que constater qu'à ce jour, cinq dossiers classés sans suite ont été activés ultérieurement à la demande des parents !

## 10. Retour des familles – Questionnaires de satisfaction

Il est important pour nous d’avoir un retour des familles lorsqu’un suivi AEMO s’achève. C’est pourquoi nous leur remettons un questionnaire de satisfaction au terme du bilan final leur permettant de porter un regard critique et constructif sur notre collaboration. Le cas échéant, ces remarques nous amèneront à adapter notre mode d’intervention, éventuellement à en revoir certains principes.

Au 31 décembre 2017, nous avons remis 181 questionnaires aux parents, dont 139 (77 %) nous ont été retournés. Parallèlement, 26 intervenants sociaux et 19 adolescents ont également pu donner leurs appréciations. La synthèse des résultats est réjouissante car, sur la base de notes de 1 à 6, notre moyenne générale s’élève à 5,64 (cf. **Figure 9**).

Dans 69 % des cas les parents disent que les objectifs ont été tout ou partiellement atteints. 11 % jugent que les objectifs ne sont pas atteints, mais que le suivi AEMO est satisfaisant. A ce jour, seule une famille a jugé notre collaboration insatisfaisante. Et, gardons le meilleur pour le fin, 19 % des parents estiment que les objectifs ont été atteints au-delà des espérances !

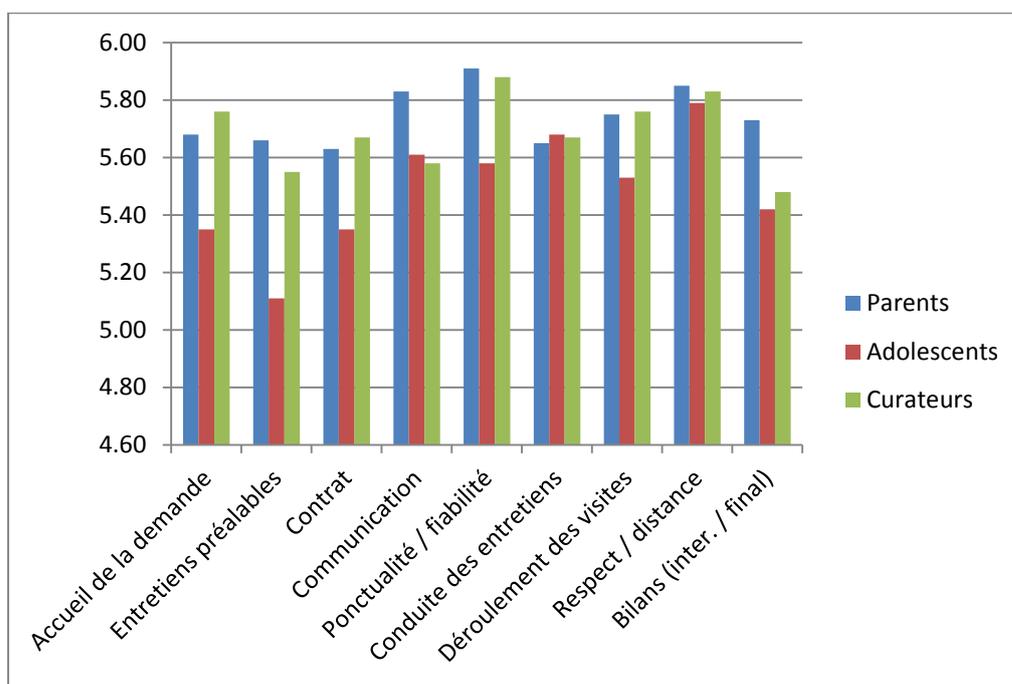


Figure 9

## 11. Commentaires des parents (exemples)

*« La prise en charge de la part de l'AEMO a été pour nous très bénéfique. Nous avons pu repartir sur des bases solides, stables. Le fait d'avoir eu une personne neutre au sein de notre famille durant cette année passée nous a permis de reprendre notre souffle après ce « tsunami ». Nous avons pu nous confier, mais aussi réfléchir aux problèmes divers entre chaque séance pour les exprimer ensuite..... ».*

*« Le cadre qui a été posé pour le suivi de J. était parfait. Ce que je peux suggérer, c'est de faire des rencontres entre les familles qui ont les mêmes difficultés avec leurs enfants »*

*« Je suis très contente d'avoir passé les deux ans avec l'AEMO. Un souhait : pouvoir entretenir une communication avec l'AEMO si besoin »*

*« Merci à l'AEMO pour son soutien. Nous avons apprécié la capacité d'écoute et d'analyse de..... Nous avons discuté, cherché, trouvé des pistes pour mieux gérer les crises de notre fils. Notre collaboration, après une année de suivi, prend fin mais notre quête n'est pas terminée. Nous continuons par un suivi thérapeutique »*

*« J'aurais aimé un peu plus d'activités avec l'enfant, plus de temps en dehors de la maison ou encore plus de jeux différents. Mais, en gros, j'ai été satisfaite »*

*« ..... est une personne à l'écoute, discrète et nous sommes très satisfaits de ses interventions »*

*«La présence de l'AEMO m'a libérée de ma frustration et a réglé certains malentendus avec les personnes du réseau et m'a aidée à accompagner ma fille dans l'estime de soi»*

*«Déçue du résultat final si je peux m'exprimer ainsi. Lors de nos entretiens, j'ai beaucoup lâché prise comme vous me l'avez fait comprendre, mais ma fille n'a pas changé.....»*

*«Un grand merci à ..... pour sa précieuse collaboration, son engagement, son savoir-faire, son professionnalisme, ses conseils, ses «feed-back», son regard extérieur. J'ai beaucoup apprécié son humilité, sa simplicité dans les contacts»*

*«Merci de nous avoir rassurés et confortés dans notre rôle de parents. Grâce à votre intervention, nous nous sentons plus forts pour notre fils»*

*«Un grand merci à ..... pour son dévouement, sa ponctualité, son soutien, son encouragement, sa disponibilité, son écoute, sa compréhension, son sourire et sa bonne humeur. Merci aussi à l'AEMO d'exister !»*

*«Cela a été une démarche difficile, mais bénéfique.....»*

*«Nous sommes contents du suivi que ..... a fait. Il a été un bon soutien pour la famille. Nous avons malheureusement tout de même pris la décision de placer notre enfant»*

*«Service remarquable, intervenante au sein de notre famille simplement extraordinaire. Chaque visite était une lueur d'espoir pour notre petite famille. Bouffée d'oxygène et sentiment d'être écoutés et pris au sérieux. Mille mercis pour tout»*

## 12. Travail en réseau - Représentation

Nous restons attentifs au maintien des liens avec nos partenaires du réseau (SSR<sup>8</sup>, écoles, SPEA<sup>9</sup>, UHPA<sup>10</sup>, etc.) et ne manquons pas de solliciter des rencontres si nécessaire. Cela a été le cas en 2017 car plusieurs services régionaux ont connu bon nombre de changements de personnel. Ainsi, nous avons rencontré 18 services ou institutions afin de nous (re)présenter mutuellement, le but étant de collaborer au mieux afin d'apporter l'aide adéquate aux familles qui en ont besoin.

Dans la même logique, nous avons participé à divers débats menés dans la région, notamment grâce à notre présence active au sein de plusieurs associations (PIEA, GAS<sup>11</sup>, apemo.ch<sup>12</sup>, Réseau Santé-Social).

La **Figure 10** ci-dessous rappelle que notre région est bien dotée au niveau de l'intervention précoce et de la protection de la jeunesse. Il est important que les différents acteurs se connaissent bien et veillent à une bonne coordination afin d'éviter les doublons ou la multiplication des interventions qui, à terme, peuvent se révéler contre-productives.

### AEMO du Jura bernois - Travail en réseau (liste non exhaustive)

Services - Institutions	Age des enfants, adolescents et jeunes suivis :																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
AEMO du Jura bernois	info@aemoib.ch																								
Professionnels : éducateurs - HES en travail social																									
Centre régional de puériculture	reconvilier@cp-be.ch																								
Professionnels : infirmiers en pédiatrie - puéricultrices																									
Service éducatif itinérant (SEI)	biel@frueherziehungsdienst.ch																								
Professionnels : éducateurs - pédagogie curative - ergothérapie																									
Crèches et Ecoles à journée continue (EJC = Unité d'accueil pour écoliers)																									
Professionnels : éducateurs/trices de l'enfance - ASE																									
Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE)	spe-tavannes@erz.be.ch																								
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - ortho. - psychomotriciens																									
Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents à Moutier (UHPA)	liliane.mercerat@gef.be.ch																								
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - infirmiers - éduc. - ens.																									
APEA - Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte	info.apoa-ib@igk.be.ch																								
Professionnels : juristes - travailleurs sociaux																									
Services de protection de la jeunesse (SSR - Services Sociaux Régionaux)																									
Professionnels : assistants sociaux - HES en travail social																									
Ministère public des mineurs (ex. TM)	marika.sabatini@justice.be.ch																								
Professionnels : juristes - assistants sociaux - HES en travail social																									
Médiation et travail social dans les écoles (scolarité en général)																									
Professionnels : éducateurs - enseignants - médiateurs scol. - infirmiers scol.																									
Centre Educatif et Pédagogique à Courtelary (CEPC)	info@cep-courtelary.ch																								
Professionnels : éducateurs - HES en travail social - thérapeute de famille																									
Clinique de jour à Bienne	annina.renk@gef.be.ch																								
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - éducateurs - enseignants																									
Centres d'animation jeunesse (AJR à Malleray)	info@a-j-r.ch																								
Professionnels : animateurs socio-culturels - HES en travail social																									
Orientation professionnelle et personnelle du Jura bernois	opp.tavannes@erz.be.ch																								
Professionnels : psychologues en orientation - case management																									
Santé bernoise - Informations et prévention	bienne@beges.ch																								
Professionnels : divers																									

Figure 10

<sup>8</sup> Services Sociaux Régionaux

<sup>9</sup> Service Psychologique pour Enfants et Adolescents

<sup>10</sup> Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescents à Moutier

<sup>11</sup> Groupement d'Action Sociale du Jura bernois

<sup>12</sup> Groupement des AEMO et pratiques éducatives en milieu ouvert de Suisse latine

### 13. Formation continue et supervision

Nous accordons de l'importance à la formation continue de nos employés qui évoluent dans un monde en mouvement et interviennent au sein de familles confrontées à des problèmes variés. C'est pourquoi, dans la mesure de nos moyens et de nos disponibilités, chaque collaborateur peut s'inscrire à quelques journées de formation. Quoi qu'il en soit, un retour est toujours proposé à l'équipe afin que chacun puisse s'enrichir de l'expérience de ses collègues.

En 2017, nous avons réduit le nombre de journées de formation au profit d'une supervision d'équipe menée par Jean-Luc Tournier, psychothérapeute et consultant en institutions sociales. Ce professionnel de Besançon est de plus en plus connu (et reconnu) dans notre région pour y avoir animé plusieurs conférences et autres journées de formation sur des thématiques telles que : Honte et culpabilité ; Art de l'écoute ; Harcèlement en milieu scolaire, Place du père, etc.

Entre supervision et formation, son apport est énorme pour notre équipe, notamment grâce à sa parfaite connaissance de notre champ d'intervention, son regard extérieur et critique (au bon sens du terme) et ses apports théoriques.

### 14. Administration – Gestion – Comptabilité

Le fonctionnement général du service et la gratuité des prestations pour les familles nous permettent d'alléger au maximum le temps lié à l'administration et à la gestion financière de l'AEMO. Ainsi, les 25 % de poste attribués au responsable du service lui permettent de s'occuper des RH (gestion du personnel, salaires et charges sociales, etc.) des finances (paiements, budget, comptabilité) et des contacts avec le canton et le réseau. Les permanences ainsi que la tenue des dossiers des familles (correspondance, contrats, journaux, etc.) sont assumées par chaque collaborateur.

**Contrairement à 2016 où les comptes de l'AEMO étaient parfaitement équilibrés, 2017 se solde par un excédent de charges de fr. 19'652.-.** Les deux tiers de ce résultat sont dus au fait que le canton a limité sa contribution à fr. 400'000.- en raison des excédents de produits dégagés en 2014 et 2015 (année où nous n'avions pas encore de stagiaire). Le tiers restant résulte notamment de la stabilité et de l'âge des collaborateurs (aucun gain de rotation ; salaires et charges en hausse) ; du remplacement du système de réseau internet et de téléphonie ; de l'installation d'un poste de travail pour la stagiaire.

Un petit regard dans le rétroviseur nous permet d'observer et de commenter l'évolution de nos charges au cours des quatre dernières années. En effet, le premier exercice comptable de l'Association AEMO du Jura bernois couvrant seize mois (du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 décembre 2013) nous amène à le laisser de côté pour conserver uniquement les exercices 2014, 2015, 2016 et 2017. Et voilà ce qu'ils nous indiquent :

Année	Contribution cantonale	Charges	Augmentation	Résultat
2014	405'089	378'555		26'534
2015	407'200	385'929	1,95 %	21'271
2016	410'100	408'639	5,88 %	1'461
2017	400'000	419'652	2,69 %	-19'652

Nous nous permettons encore de revenir brièvement au sujet de l'AEMO en tant, parfois, de véritable « alternative aux placements » et des bénéfices qui en résultent. Les montants présentés ci-dessous sont considérables et nous permettent d'affirmer que, même si nos projections étaient hasardeuses ou sujettes à une marge d'erreur, l'investissement engagé dans un service ambulatoire et de prévention tel que le nôtre est tout à fait rentable !

<b>Année</b>	<b>Coût des placements « Degré 1 »</b>	<b>Charges</b>	<b>Différence (économies sur 4 ans)</b>
2014	1'102'000	378'555	723'445
2015	790'400	385'929	404'471
2016	957'600	408'639	548'961
2017	1'048'800	419'652	629'148
<b>Total :</b>	<b>2'850'000</b>	<b>1'173'123</b>	<b>2'306'025</b>

---

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT**

---

de l'exercice 2017

**AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes**

à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Œuvres  
d'Utilité Publique du district de Courtelary AOUP, Courtelary

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association de l'AEMO du Jura bernois alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bienne, le 5 mars 2018

**ARISTA FIDUCIAIRE SA**



Gabriel Genesi  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

## Bilan

Aux 31 décembre ...	Réf.	2017	2016
		CHF	CHF
<b>Actif</b>			
Trésorerie		129'239.95	148'870.10
Comptes de régularisation actifs	2.10	1'916.50	3'606.00
<b>Actif circulant</b>		<b>131'156.45</b>	<b>152'476.10</b>
<b>Actif immobilisé</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>131'156.45</b>	<b>152'476.10</b>
<b>Passif</b>			
Comptes de régularisation passifs	2.11	2'612.85	4'280.10
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>2'612.85</b>	<b>4'280.10</b>
Réserves facultatives issues de bénéfices cumulés	2.12	128'543.60	148'196.00
<b>Capitaux propres</b>		<b>128'543.60</b>	<b>148'196.00</b>
<b>Total du passif</b>		<b>131'156.45</b>	<b>152'476.10</b>

## Compte de résultat

Pour la période du 1.1. au 31.12.	Réf.	2017	2016
		CHF	CHF
Contributions du canton de Berne		400'000.00	410'100.00
<b>Total Produits d'exploitation</b>		<b>400'000.00</b>	<b>410'100.00</b>
Charges de personnel	2.13	-377'820.25	-365'576.00
Ménage		-199.85	-77.50
Entretien et réparation des immobilisations corporelles immeubles et meubles		-4'418.55	-2'230.00
Charges d'investissements		-10'800.00	-10'800.00
Energie et eau		-1'967.65	-2'383.60
Ecole, formation et loisirs		-581.90	-1'047.25
Bureau et administration	2.14	-7'919.65	-8'713.30
Autres charges d'exploitation	2.15	-15'911.00	-17'787.70
	<i>Total Autres charges d'exploitation</i>	<i>-41'798.60</i>	<i>-43'039.35</i>
Charges et produits financiers	2.16	-33.55	-24.00
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-19'652.40</b>	<b>1'460.65</b>

## 15. Conclusion

Nous espérons qu'à la lecture de ce rapport annuel, votre perception de l'AEMO du Jura bernois soit la plus claire possible. Les **annexes 1 à 12** que nous présentons sans commentaires vous donneront encore quelques informations utiles.

En toutes circonstances, il est possible de nous contacter pour avoir des précisions complémentaires ou pour organiser une rencontre.

## 16. Remerciements

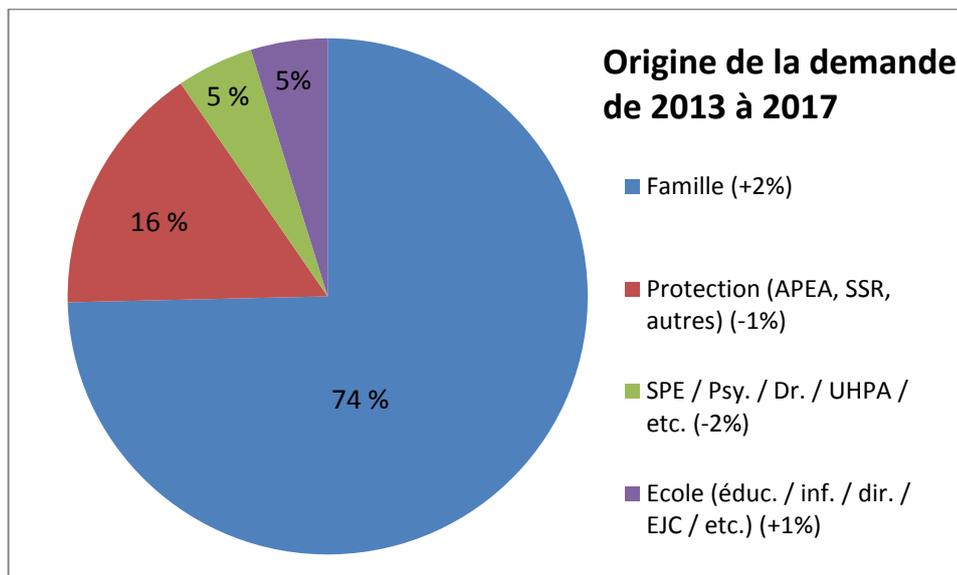
Nous tenons à remercier les membres de notre comité de leur soutien et de l'intérêt qu'ils portent à notre action, les instances cantonales qui financent l'intégralité de nos prestations, les services et les professionnels du réseau de leur précieuse collaboration. Enfin, merci aux enfants, adolescents et parents de la confiance qu'ils nous accordent, de leur reconnaissance et de l'énergie qu'ils déploient pour vivre au mieux des situations souvent complexes et pour s'intégrer dans une société qui ne l'est pas moins.

Willy Baumgartner

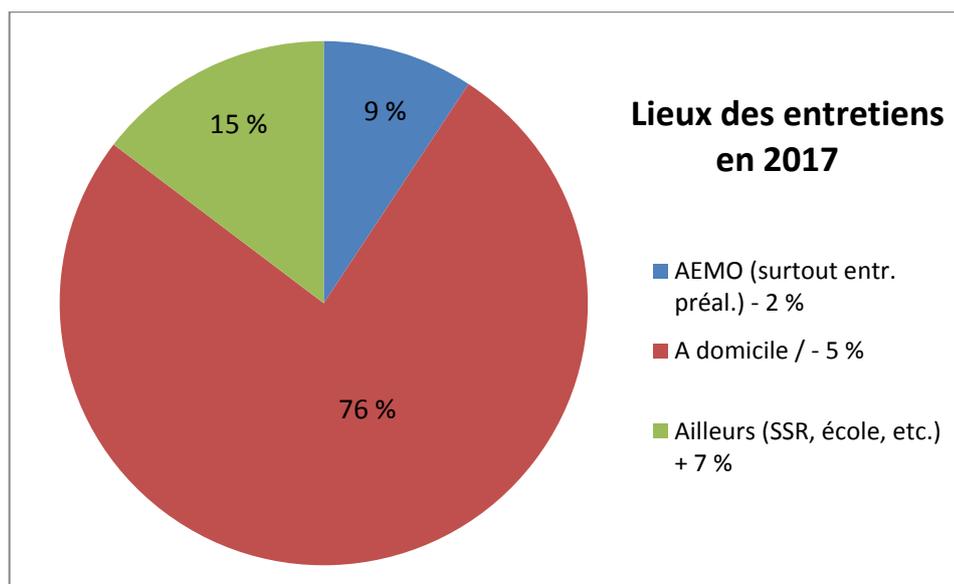
Tavannes, le 29 mars 2018

## 17. Annexes

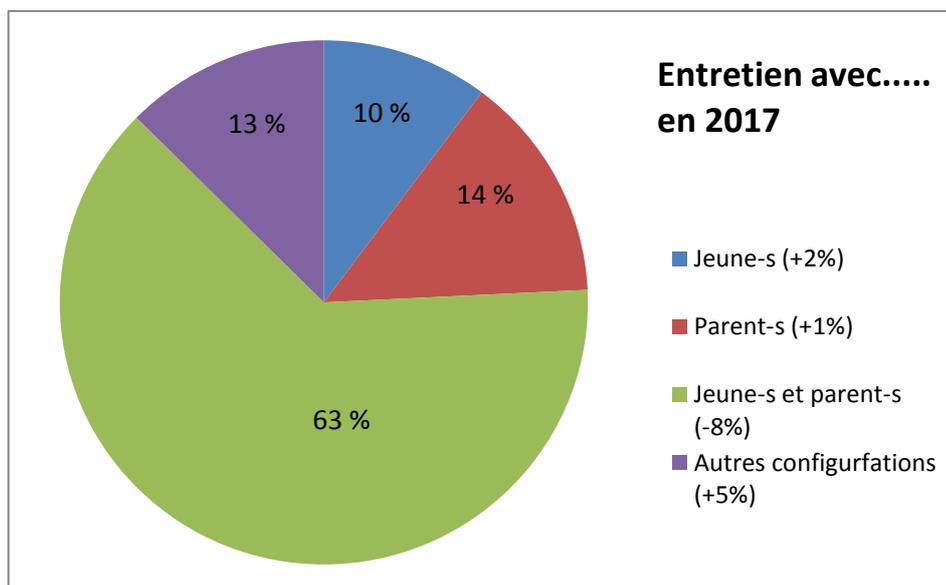
Annexe 1



Annexe 2



### Annexe 3



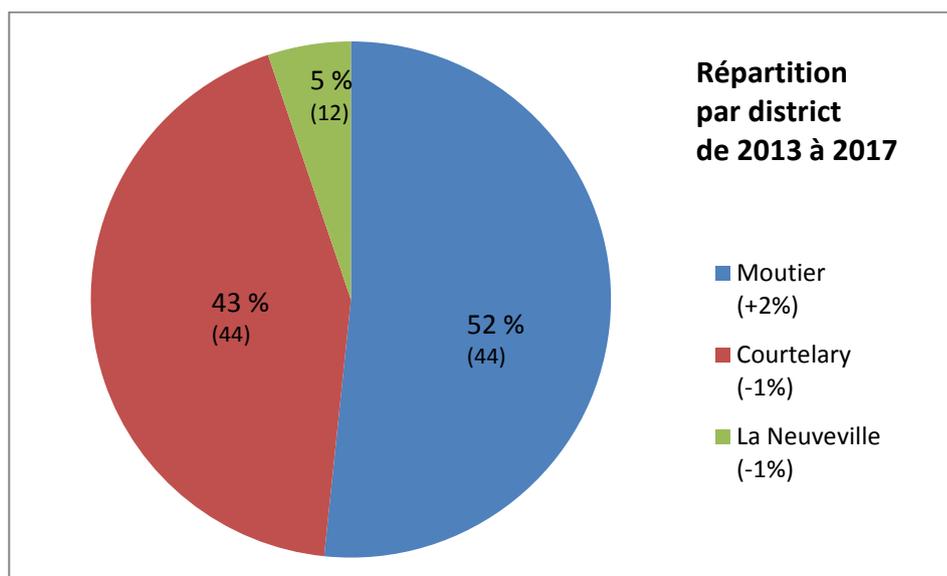
**Durée moyenne des entretiens en 2017 :**

**73 minutes (-1)**

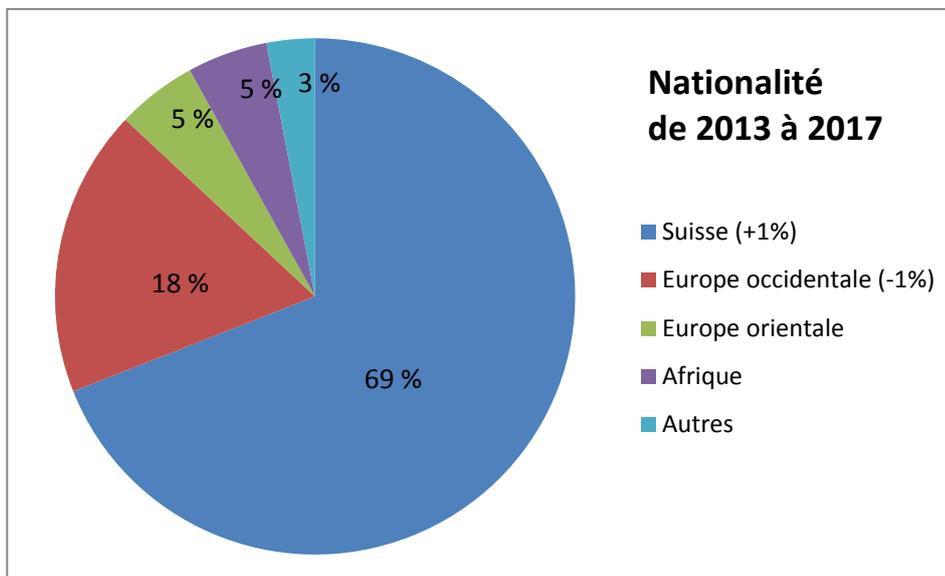
**Durée moyenne des déplacements par entretien en 2017 :**

**23 minutes (-3)**

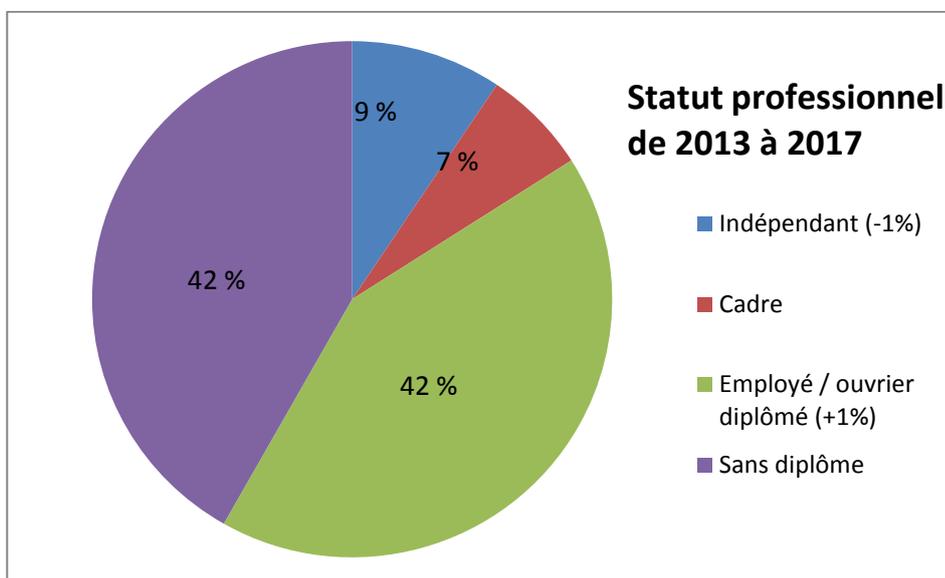
### Annexe 4



### Annexe 5

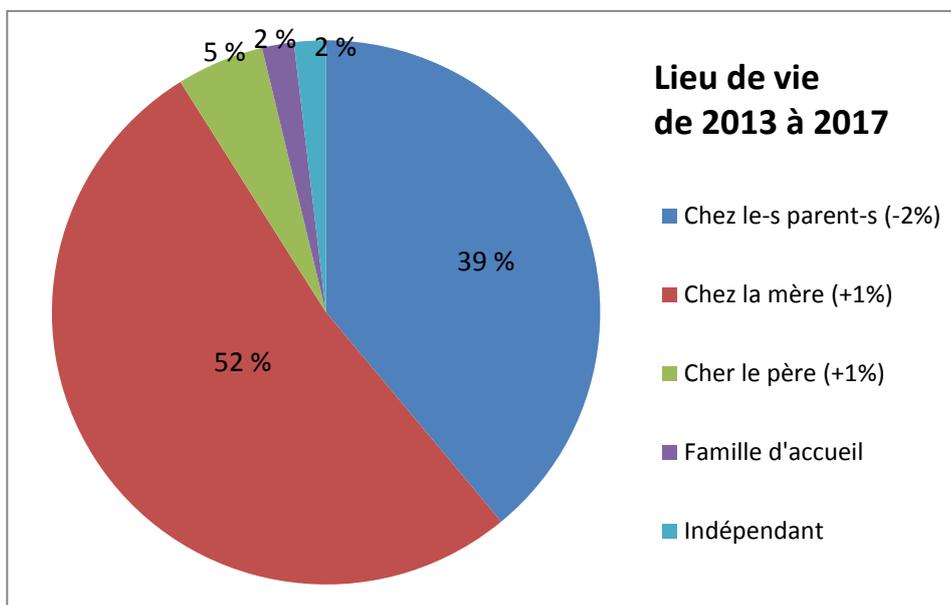


### Annexe 6

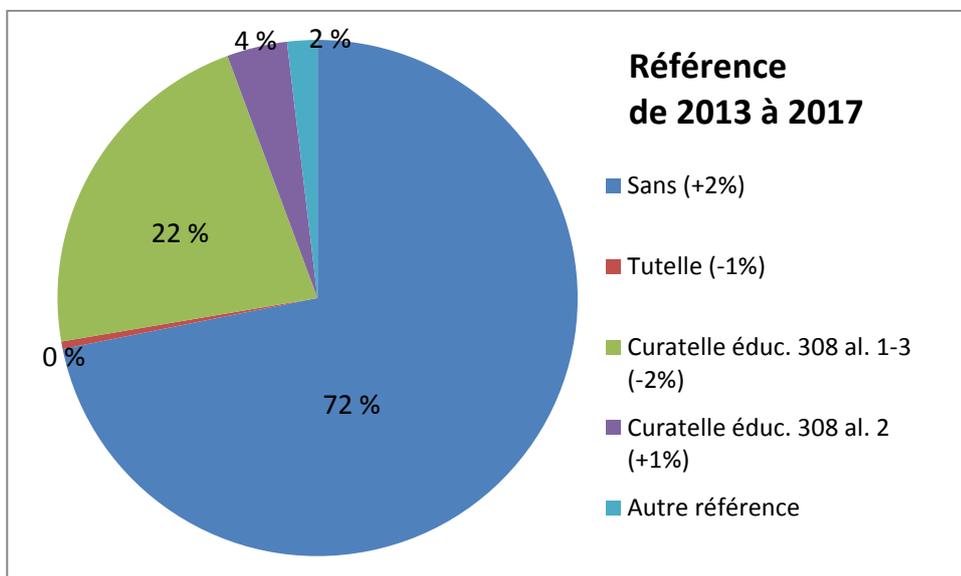


**25 % des familles suivies par l'AEMO sont au bénéfice de l'aide sociale**  
**15 % sans emploi (avec ou sans indemnités de chômage)**  
**6 % au bénéfice d'une rente AI**

Annexe 7

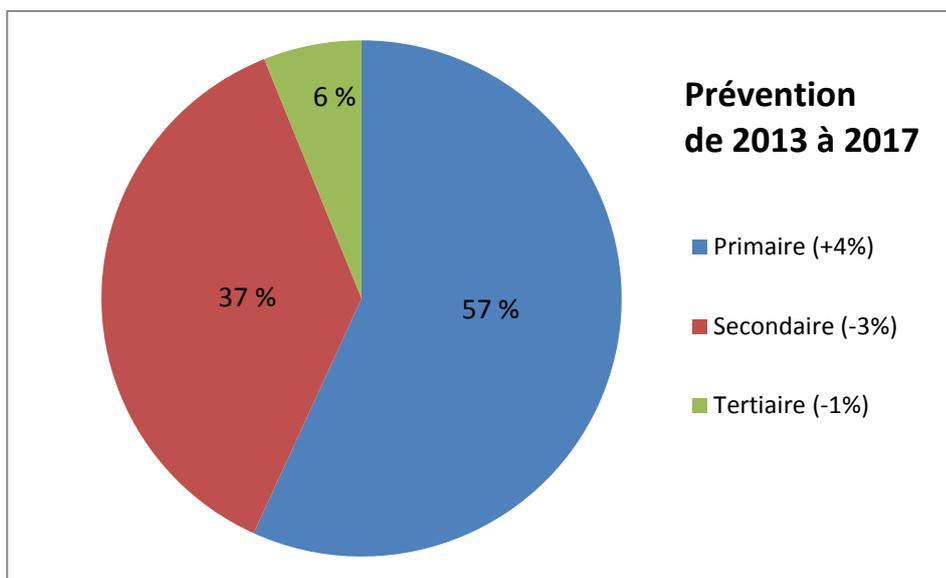


Annexe 8

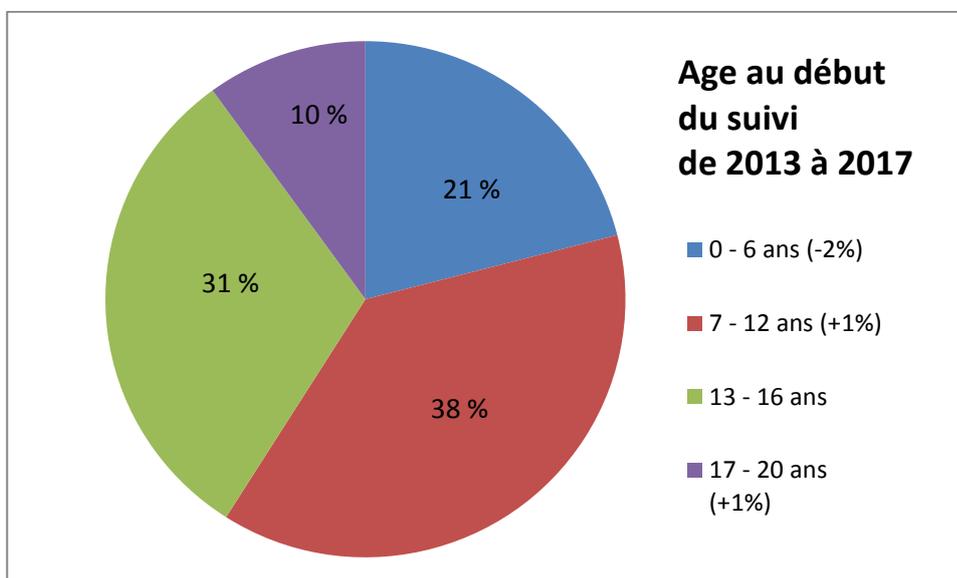


**La collaboration avec les curateurs (26 % des dossiers) est à discuter avec les SSR : orientation vers l'AEMO, complémentarité, objectifs, durée du suivi, etc.**

Annexe 9



Annexe 10

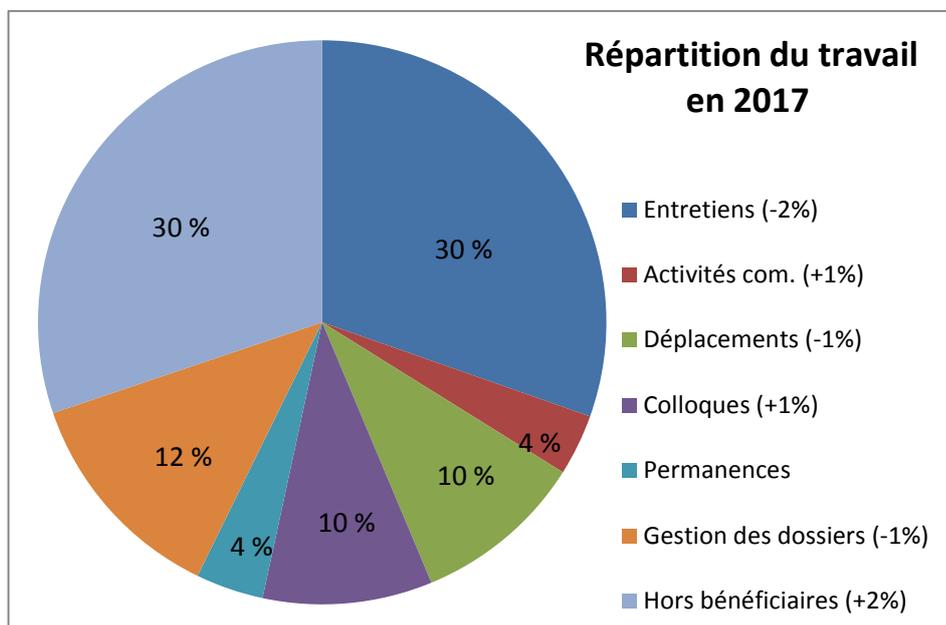


**Age moyen des enfants au début du suivi de 2013 à 2017 : 10,77 ans (+ 0,14)**

**Moyenne d'enfants suivis par famille de 2013 à 2017 (5 ans) : 1,66 (353 : 213)**

**Moyenne d'enfants dans la famille de 2013 à 2017 (5 ans) : 2,28 (353 + 97 + 36 = 414 : 213)**

Annexe 11



Annexe 12

